

AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 24, alinéa 1 de la loi du 19 décembre 2008 relative à la protection et la gestion de l'eau, le public est informé par affichage à la maison communale pendant 15 jours que;

La société AGRO-PROJEKT S.A. de 2, rue Sébastien Conzémius L-9147 Erpeldange-sur-Sure, a introduit pour le compte de Monsieur Cédric Schanck, une demande d'autorisation relative à la gestion des eaux dans le cadre du stockage de produits dangereux sur un site agricole à Hautbellain.

Le dossier est enregistré sous le numéro EAU-AUT-25-0946.

Troisvierges, le 24 octobre 2025 le bourgmestre signé Edy Mertens

Transmis en copie par courrier électronique à l'Administration de la Gestion de l'Eau, 1, avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette, suite à sa lettre du 24 octobre 2025, no. dossier EAU-AUT-25-0946.

> Troisvierges, le 24 octobre 2025 le bourgmestre signé Edy Mertens

(enlever le 10.11.2025)

Tél.: 99 80 50-1

Fax.: 99 80 50 255